

Société Historique de Tournettes



N°24
Avril 2020

3,50€



Le Groupe Octobre



Le café des sports - Cresp ... un jour de pluie !

C'était en 1947. Ce jour-là, il y avait foule au café Cresp, dont la terrasse donne sur la rue. Les tourrettans étaient en grande discussion, c'était l'heure de l'apéritif. Un groupe de joyeux « parisiens » fit irruption dans le café. Leur joie dominait le brouhaha des conversations. Une femme, belle et blonde, se mit à lancer à la ronde : « *Y a-t-il quelqu'un qui veut vendre une ruine à Tourrettes?* » Après un court silence, un paysan lui répondit : « *Oui, moi!* » Ce fut le début de l'invasion des parisiens au village.

La jeune femme blonde s'appelait Gazelle Bessières.

Le présumé vendeur mena Gazelle et ses amis à une ruine qui donnait sur la Grand-Rue. Par le trou de la serrure, ils aperçurent ce qui restait de laasure : des poutres, de belles cheminées, observées à la lueur misérable d'un briquet. Il fallait demander un droit d'ouverture au voisin, chef de gare de Tourrettes. Pour ce faire, ce dernier réclamait 10.000 anciens francs, le prix de la maison était de 100.000 anciens francs, ce qui était déjà une somme pour l'époque. Gazelle se rendait compte de l'énormité réclamée pour ce droit, elle s'exclama que c'était pour rire ! Mais avec son mari, ils prirent le temps de la réflexion et s'acquittèrent des sommes réclamées. Tout le village était jaloux du chef de gare qui avait fait une si bonne affaire, les hommes en vinrent aux mains...

La maison fut retapée, les ruines avaient servi d'écuries aux ânes et aux mulets; de plus le village n'ayant ni eau ni égout, les gens y déversaient leurs seaux et leurs immondices. Ensuite ils se battaient pour récupérer le fumier qui servait d'engrais aux champs. Il fallut nettoyer la cave longuement...

Une enfance en Autriche.

Qui était cette Gazelle et d'où venait-elle ?

Marie-Hortense, Graziella Dabija était une slave née à Graz en Autriche, d'une famille de boyards, nobles roumains. Sa mère se remettait, sous les sapins, de la naissance de sa fille aînée, Hélène-Marguerite, dite Gretty, lorsque naquit Graziella. Son père était alors diplomate à l'Ambassade de Vienne où il tenait de mystérieuses fonctions politiques. Gazelle appellera toujours "l'espion" cet homme qui était dur et absent pour sa famille. On l'appelait aussi « le boa » et on ajoutait « constrictor », ce qui le ravissait...

Dès sa naissance, sa grand-mère, femme très cultivée, avait voulu l'appeler Graziella, mais son grand-père l'avait surnommée Gazella. Avec sa sœur, Gazelle fut confiée à une nourrice allemande, elle parla allemand jusqu'à trois ans et demi. Puis elle passa dans les mains d'une gouvernante suisse bilingue qui l'initia au français; à sept ans elle parlait trois langues: allemand, français et roumain... Pour elle, apprendre les langues, surtout latines, sera toujours un jeu.

D'une famille roumaine riche, sa mère avait été orpheline très jeune et avait été élevée par des tuteurs. Elle avait l'habitude d'emmener les deux fillettes en vacances chez les grands-parents paternels en Allemagne, le grand-père était un avocat renommé et possédait une grande propriété avec des chevaux. Dès l'âge de quatre ans, Gazelle montait à cheval, il y avait des chevaux de toutes races: des arabes, des anglais, des russes, des autrichiens et même des sibériens beige clair à queue blanche qui étaient très méchants. Son préféré était "Flèche" qu'elle retrouvait aux vacances d'été.



Les parents : Georgica et Eugénia.

Paul Ceuzin (1934-2013)

Paul Ceuzin, né le 5 mai 1934, a été le Maire de Tourrettes de 1995 à 2001, mandat pendant lequel il a entrepris de nombreuses réalisations et notamment la réglementation du stationnement place de la Libération et la transformation d'un bâtiment technique en salle des fêtes.

S'il a pu endosser pendant un mandat la vie et la responsabilité d'un homme politique travaillant pour sa commune, il a vécu d'autres vies, toutes riches de rencontres et d'expériences, avec des responsabilités importantes, dans le monde de la rédaction, de l'audio-visuel, des sciences... Retraçons ici quelques éléments biographiques de la vie de cet homme qui aimait revenir régulièrement dans sa maison de Tourrettes et qui soutenait, avec discrétion, réserve et tant d'amitié les actions entreprises depuis pour la Commune.

Carrière à « Sciences et Avenir »

En 1962 Paul Ceuzin prend la direction de S&A après le décès de son fondateur Gérard Lefèvre (1947) à la suite d'un accident de circulation. En février 1965 il en devient le rédacteur en chef. En 1968 il est à la fois directeur et rédacteur en chef. Son ascension au sein de S&A ne cesse de croître et en 1983 Paul prend en plus le poste de directeur de la publication.

En 1994 il écrit dans la revue: « *Les chercheurs nous ont appris que le vieillissement est tout simplement une maladie. Tous les espoirs sont donc permis* »

Il aura tracé les objectifs de S&A : « *Nous essayons chaque mois de prouver que la connaissance est un plaisir, que la science est tout le contraire d'une religion austère et que les savants ne sont pas des grands prêtres mais des aventuriers de la découverte* »

Carrière à « Matin de Paris »

En 1976 Paul Ceuzin, parallèlement à sa carrière au sein de S&A, a la responsabilité de la rubrique « Les Cahiers du Cinéma » et des pages « Spectacles et Culture ».

En 1977, Claude Perdriel engage Jacques Martin pour y tenir une rubrique, les Nouveaux contes du Lundi. Tous les dimanches matin, Jacques Martin rend sa copie à Paul Ceuzin, puis, après le travail une joyeuse habitude s'installe : ils se rendent tous les deux dans un restaurant des Halles pour y déguster une douzaine d'huîtres avec un verre de Gewurztraminer...

Quand, en 1980, Jacques Martin lance la célèbre émission de télévision «Dimanche Martin», il demande à Paul Ceuzin de réaliser les sujets scientifiques de la rubrique « Incroyable mais vrai.»

Depuis 1982 au Théâtre de l'Empire, « Dimanche Martin » anime l'après-midi avec des variétés et des jeux proposés à des candidats sur le plateau. En septembre 1987, c'est l'arrivée du « Monde est à vous ». Le concept : 3 candidats, 3 voyages à la clef, un tour du monde ou un voyage de ses rêves offert au vainqueur qui aura répondu correctement aux questions de culture générale préparée par Paul Ceuzin.

En 1988 Paul et Jacques tous deux associés, acceptent sur proposition de la chaîne de devenir leurs propres producteurs: Paul devient le directeur général associé de « Jacques Martin Production ».

Dix ans plus tard, apprenant la décision de France 2 d'arrêter son programme du dimanche « Sous vos applaudissements » Jacques Martin est victime dans la nuit d'un accident vasculaire cérébral qui le laisse partiellement paralysé et l'oblige à interrompre ses émissions. Paul Ceuzin puis Jean-Claude Brialy le remplacent alors au pied levé jusqu'à la fin de la saison. Les émissions ne seront pas reconduites.

Lors des obsèques de Jacques Martin en 2007, c'est Paul qui ouvre la cérémonie en évoquant avec émotion quelques anecdotes de la vie de son ami disparu.

Le 30 octobre 2013, Paul Ceuzin est victime d'un très grave accident de la route en Belgique et décède le 12 novembre.

Francine et Paul Ceuzin lors de la fête des violettes en 2013



DÉPARTEMENT

DE

ALPES-MARITIMES

ARRONDISSEMENT

DE

Grasse

CANTON

DE

Bar-sur-Loup

N°

OBJET:

Arrêté limitant la vitesse des autos dans la traversée du village, et interdisant le stationnement des véhicules sur la route et l'encombrement des trottoirs.

MAIRIE de **TOURRETTES-SUR-LOUP**

ARRÊTÉ DU MAIRE

Le Maire de la commune de

Vu : 1° Les dispositions de la loi du 5 avril 1884, articles 94 et suivants;

2° Celles de la loi des 16-24 août 1790, sur l'organisation judiciaire; de la loi des 19-22 juillet 1791, sur l'organisation de la police municipale; de la loi des 28 septembre-6 octobre 1791, sur la police rurale; enfin, celles du livre IV du Code pénal, concernant les contraventions de police et des peines; celles d

Vu la délibération du Conseil municipal en date du 12 mars 1932

Considérant qu'il est urgent de prendre des mesures en vue d'éviter le retour des accidents qui se sont produits maintes fois sur la route dans la traversée du village de Fourrettes-sur-Loup et celle du Pont-du-Loup.

ARRÊTE :

ART. 1^{er}. — Les automobilistes devront observer la plus grande prudence dans la traversée du village de Fourrettes et l'agglomération du Pont-du-Loup. Toute allure dépassant 30 km. sera considérée comme excessive et sévèrement réprimée.

Art. 2. — Le stationnement des véhicules automobiles, hippomobiles ou à bras, ainsi que des bêtes de somme ou de trait est interdit sur la voie publique et en bordure de celle-ci, dans la traversée du village de Fourrettes et du Pont-du-Loup.

Art. 3. — Seuls sont autorisés à stationner les véhicules en cours de chargement ou de déchargement pendant le temps strictement nécessaire à ces opérations.

Art. 4. — Le stationnement des véhicules et des animaux est également interdit autour des monuments de nos Grands Morts.

Art. 5. — Les véhicules qui voudront stationner